

DE

LA RÉUNION DE LYON A LA FRANCE

Étude historique

D'APRÈS LES DOCUMENTS ORIGINAUX.

SUITE (*)

2. Beaujeu.

Les luttes des archevêques et du Chapitre de Lyon contre les sires de Beaujeu commencent de bonne heure.

Dès 1076 (1), un sire de Beaujeu est excommunié pour entreprises faites contre l'Église de Lyon.

Une source trop fréquente de division et de discorde est la protection que prétendent exercer sur l'abbaye de Savigny, dépendant de l'Église de Lyon, les seigneurs de Beaujeu (2). Une autre cause de différends est dans le voisinage des possessions de l'une et l'autre puissances.

(*) Voir la précédente livraison.

(1) *Historiens de F.*, t. XIV, p. 598. — « Propter infestationes Lugdunensis ecclesiæ. »

(2) *Cartulaire d'Ainay et de Savigny*, Notice sur l'abbaye de Savigny, p. LXXXV.